



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30 novembre 2016

Les fondements de solutions pour les paiements instantanés paneuropéens sont posés

- Le cadre technique pour les paiements instantanés en euros est approuvé
- Le Conseil des paiements de détail en euros, présidé par la Banque centrale européenne, a lancé les travaux relatifs à ce système
- Le cadre des solutions de paiement par téléphone mobile sera disponible à compter de fin 2017

Les fondements de la mise en œuvre paneuropéenne des paiements instantanés ont été posés.

Comme il en avait été chargé par le Conseil des paiements de détail en euros (*Euro Retail Payments Board* – ERPB), le Conseil européen des paiements (*European Payments Council* – EPC) a finalisé aujourd'hui le cadre des solutions pour les paiements instantanés paneuropéens. Le système de virements SEPA instantanés ouvre la voie à des solutions innovantes pour les paiements en euros, par exemple par téléphone mobile, à partir de novembre 2017.

« La décision d'aujourd'hui nous rapproche de solutions de paiement plus rapides et plus faciles à utiliser, mais sûres. Le système de virements SEPA instantanés garantit que ces innovations bénéficieront à l'utilisateur final dans toute l'Europe » a déclaré Yves Mersch, membre du Directoire de la BCE et président de l'ERPB. « Le système contribuera également à accélérer les évolutions dans le domaine des solutions de paiement par téléphone mobile. »

Le système de virements SEPA instantanés définit le cadre technique de solutions de paiement en euros innovantes, comme les paiements de particulier à particulier par téléphone mobile. Les prestataires de services de paiement en Europe peuvent maintenant commencer à développer leurs offres de services en ce domaine. Les services entreront en production à partir de novembre de l'année prochaine.

L'ERPB est un organisme de haut niveau présidé par la Banque centrale européenne (BCE), qui rassemble les acteurs du secteur situés du côté de l'offre et de la demande pour traiter de questions stratégiques relatives aux paiements de détail.

Banque centrale européenne Direction générale Communication
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / 30 novembre 2016

Les bases de solutions paneuropéennes pour les paiements instantanés sont posées

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Philippe Rispal au :
+49 69 1344 5482.**

Banque centrale européenne Direction générale Communication
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France